**Le service civique, accélérateur d’inégalités sociales**

[KHEDIDJA ZEROUALI](https://www.mediapart.fr/biographie/khedidja-zerouali-0)

**Alors que 700 000 jeunes arrivent sur le marché du travail, l’exécutif multiplie les annonces pour s’assurer que la déflagration ne sera pas trop visible. Ainsi, le plan « Un jeune, une solution » acte la création de 100 000 nouveaux services civiques. Loin des discours autoréalisateurs sur l’engagement dans la jeunesse, le dispositif est devenu une manière d’employer les jeunes précaires à bas coût.**

Le service civique fête son dixième anniversaire. Pour l’occasion, l’Agence du service civique, sous la tutelle du secrétariat d’État à la jeunesse et à l’engagement, a même publié un livre, [*Et si on s’engageait ?*](https://www.service-civique.gouv.fr/actualites/et-si-on-sengageait-le-livre-des-10-ans-du-service-civique-est-paru), avec les éditions Flammarion.

Quelque part entre une citation d’Hannah Arendt et des envolées lyriques qui semblent bien loin de la réalité, Marie Robert, philosophe qui signe l’introduction, indique que *« dans un service civique on agit pour le bien commun, on se place dans une volonté de servir un intérêt propre à la collectivité qui transcende celui de ses membres »*, avant de s’en référer au *Contrat social* de Rousseau, pas moins.

Mieux, le service civique en serait une *« précieuse actualisation, la représentation vivante. Une esquisse philosophique de l’engagement permet d’en dessiner les contours, mais certainement pas d’en montrer toute son importance, ni sa beauté. Pour cela, il faut sans doute le vivre ».*Le service civique est un engagement volontaire au service de l’intérêt général, ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu’à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.

Les livres de communication, particulièrement celui publié à l’occasion de l’anniversaire du service civique, ont ceci de commun avec les visites ministérielles qu’ils tendent à masquer le réel. Ainsi, érigeant des villages Potemkine à chaque déplacement, l’exécutif serre des mains, remercie, sourit et rassure.

Jeudi 17 décembre, Élisabeth Borne, ministre du travail, et Sarah El Haïry, secrétaire d’État chargée de la jeunesse et de l’engagement, débarquent dans les locaux d’Emmaüs dans le XIXe arrondissement de Paris. Les salariés leur offrent une visite guidée et, quand les deux ministres passent devant des bénévoles ou travailleurs qui rangent des étagères, elles ne prennent pas le temps de s’arrêter. Tout est organisé pour que tout se passe bien.

D’ailleurs, le point de presse est annulé, pas le temps non plus pour les journalistes. Il ne s’agirait pas de poser de fâcheuses questions sur l’utilisation dévoyée des services civiques depuis plus de dix ans. On explique à Mediapart que nous sommes les seuls journalistes de presse écrite, et Sarah El Haïry est pressée.

La délégation ministérielle se balade dans les locaux, d’atelier en atelier, entre les peluches et les vieilles commodes peu chères. Puis, tous entrent dans une petite boutique qui ressemble à s’y méprendre à la caverne d’Ali Baba pour tous les amoureux de déco et d’électroménager. Une cafetière neuve à 12 euros, des sets d’assiettes de toutes les couleurs, une marmite à 15 euros, de grandes jarres en verre. Ici, Emmaüs Défi, fondé en 2007, équipe les cuisines et salons des bénéficiaires de la Banque solidaire de l’équipement (BSE), qui *« permet d’accompagner des familles très démunies à s’approprier leur nouveau logement en leur proposant les indispensables de l’équipement de la maison »*.

Thomas, conseiller de vente en service civique, prend la parole. Interrogé par les ministres, et sous le regard de sa responsable, il explique son *« métier »*, avant de vite se reprendre, sa *« mission »*. L’étudiant en ingénierie accompagne les bénéficiaires de la BSE. Il a pris une année sabbatique pour s’engager entre sa deuxième et sa troisième année aux Mines d’Alès. *« Ici, même les plus précaires accèdent à du neuf, à petit prix »*, explique le jeune homme de 23 ans, un peu stressé. *« Comment t’as trouvé ta mission de service civique ? »*,lui demande Sarah El Haïry. Sur le site de l’Agence des services civiques. Puis il déroule son parcours, son envie d’aider, son intérêt pour l’humanitaire, rapidement interrompu par le secrétaire d’État, qui s’exclame : *« Mais c’est génial ! C’est une pure aventure… De beaux moments d’engagement. »*La responsable, ravie, opine du chef, en remet une couche et la visite continue.

LIRE AUSSI

* [«C’est une urgence»: les députés s’alarment des conséquences du Covid sur les jeunes](https://www.mediapart.fr/journal/france/161220/c-est-une-urgence-les-deputes-s-alarment-des-consequences-du-covid-sur-les-jeunes)PAR [FAÏZA ZEROUALA](https://www.mediapart.fr/biographie/faiza-zerouala) ET [KHEDIDJA ZEROUALI](https://www.mediapart.fr/biographie/khedidja-zerouali-0)
* [«C’est dur d’avoir 20 ans en 2020»](https://www.mediapart.fr/journal/france/241020/c-est-dur-d-avoir-20-ans-en-2020)PAR [KHEDIDJA ZEROUALI](https://www.mediapart.fr/biographie/khedidja-zerouali-0)
* [«Un jeune, une solution», un cadeau aux entreprises pour peu d’emplois](https://www.mediapart.fr/journal/economie/240720/un-jeune-une-solution-un-cadeau-aux-entreprises-pour-peu-d-emplois)PAR [KHEDIDJA ZEROUALI](https://www.mediapart.fr/biographie/khedidja-zerouali-0)

Auprès de Mediapart, l’étudiant s’estime chanceux. Pourtant, il a dû quitter le Sud de ses études et son appartement pour venir faire ce service civique. Il vit chez ses parents pour un an, impossible de payer un loyer avec les 580 euros par mois qui lui sont versés dans le cadre du service civique. *« Pour moi, c’est un vrai choix. Mais j’ai conscience que, pour d’autres, c’est par nécessité, parce qu’ils n’ont pas d’autres opportunités. »*

Et puis, ici, Thomas se sent bien. Mieux, il a l’impression qu’on lui fait confiance. *« Ma responsable m’a dit que c’était un vrai emploi de salarié. C’est responsabilisant… »*Et, pourtant, la loi relative au service civique du 10 mars 2010 précise que le service civique ne relève pas des dispositions du Code du travail, puisqu’en théorie les bénévoles en service civique ne remplissent pas la tâche d’un employé.

La loi va même plus loin. Un contrat de service civique ne peut pas être souscrit *« lorsque les missions confiées à la personne volontaire ont été exercées par un salarié de la personne morale agréée ou de l’organisme d’accueil dont le contrat de travail a été rompu moins d’un an avant la date de signature du contrat »*.Des règles que peu de structures semblent respecter, y compris les institutions de l’État, à commencer par le ministère de l’éducation nationale, [Pôle emploi](https://www.youtube.com/watch?v=63DyMWIy7jI) et les préfectures, comme l’ont récemment révélé nos confrères de «  Cash Investigation ».

« Mais c’est génial ! C’est une pure aventure... De beaux moments d’engagement », se réjouit Sarah El Hairy. © KZ

François Sarfati, sociologue à l’université d’Évry Paris-Saclay et affilié au [Centre d’études de l’emploi et du travail (CEET)](https://ceet.cnam.fr/), a beaucoup écrit sur le travail des jeunes.

Selon lui, le service civique est un accélérateur d’inégalités : *« Pour les jeunes issus des classes populaires, le service civique est un substitut à un vrai emploi. On accepte parce qu’il n’y a pas d’emploi dans l’endroit où l’on est. Dans cette situation, le dispositif compense la pénurie d’emplois. Tandis que, pour les jeunes des quartiers plus favorisés, ça devient l’occasion de rajouter une corde à leur arc. »*

Un constat partagé par Virginie Duval, militante à Asso-Solidaires (Action pour les salariés du secteur associatif) : *« Il y a les jeunes à qui s’adressait ce dispositif au départ. Des jeunes qui ne trouvent rien, avec 500 euros qui ne permettent pas l’autonomie. Et, à côté de ça, des jeunes très diplômés, qui sortent de Sciences-Po, qui parlent plusieurs langues. Eux trouvent le service civique super, apprécient qu’on leur propose des missions intéressantes, militantes, qui ne sont pas du tout accessibles aux jeunes plus précaires qui viennent par les missions locales. Ça tue tout ce qu’était le volontariat à l’origine. On réserve le volontariat intéressant à une certaine forme d’élite. »*

Dans le quartier populaire de l’Alma, à Roubaix, Nordine ne décolère pas. Travailleur social rattaché au centre social, que nous avions déjà interrogé [ici](https://www.mediapart.fr/journal/france/241020/c-est-dur-d-avoir-20-ans-en-2020) et [là](https://www.mediapart.fr/journal/france/041120/reconfinement-les-travailleurs-sociaux-craignent-le-pire-pour-les-jeunes-precaires), il estime que le dispositif a été dévoyé. *« Dans les textes, c’était une bonne idée, une expérience de vie : comment mieux accompagner les bénévoles et mieux valoriser ce travail. Mais, en pratique, ce que j’observe à Roubaix, ce sont de nombreuses dérives. Les jeunes le voient comme un emploi rémunéré 580 euros, mais comme ils n’ont pas d’alternative, ils acceptent. »*

Dans sa bouche s’égrainent les exemples de jeunes qu’il suit et pour qui le service civique a été une voie de garage, les maintenant dans la précarité et ne les menant à rien.

Actuellement, Nordine aide un jeune homme de 20 ans passionné de foot à trouver un emploi pérenne. En ce moment, il est coach, en service civique, dans un club du nord de la France. *« Il intervient aussi dans l’entretien, il fait de l'arbitrage les jours de match, il est aussi présent à la buvette… Il travaille trop pour chercher un emploi et le service civique est, pour lui, un vrai obstacle dans sa recherche. Le service civique, c’est du court terme, nous avec l’IEJ*[l’Initiative pour l’emploi des jeunes – ndlr]*, on veut l’aider sur le long terme. »*

***« Mon club m’a dit “ Merci et au revoir ”. »***

Le chercheur François Sarfati, lui, préfère ne pas utiliser le terme *« dévoyé »*pour parler de ce qu’est devenu le service civique, craignant que l’on impute la faute aux associations, souvent en prise avec de nombreuses difficultés financières, ou, pis, aux jeunes eux-mêmes plutôt qu’aux politiques publiques qui permettent la dérive. *« Quand on dit du service civique qu’il est dévoyé, beaucoup comprennent : ces jeunes opportunistes qui s’engagent non pas pour des valeurs, mais pour recevoir les 580 euros ! »*

Hamza avait 18 ans quand il a fait son service civique, après un parcours scolaire cabossé. Au lycée, trois fois une seconde et une première peu fructueuse auront eu raison de sa motivation. Il quittera l’école avant la majorité. Il aurait préféré faire un bac pro en gestion et administration, puis devenir éducateur, mais son collège, considérant qu’il n’y arriverait pas, l’a envoyé en bac pro transport et logistique, dans un lycée à Halluin (Nord). *« J’ai même fait une remise à niveau pour aller en gestion, mais on m’a dit que c’était trop tard pour moi. J’ai l’impression que personne n’a tenté de m’aider. »*Le jeune homme s’est retrouvé sans occupation, ni revenu. Sa mère au foyer et son père, ouvrier dans une usine Carambar, doivent subvenir à ses besoins. Ce dernier, entraîneur de boxe amateur, a transmis l’amour du sport à son fils.

Depuis ses 6 ans, Hamza joue au foot à Roubaix. Quatre mois après avoir quitté le lycée, il commence un service civique dans son club. *« Quatre mois, c’est long et pourtant, dans mon quartier, je n’étais pas le seul à être sorti tôt de l’école. Ici, on considère que, même avec des études, on n’y arrivera pas parce qu’on a la mauvaise adresse sur le CV, on vient d’un quartier populaire, comme ils disent. »* Des exemples de sœurs et cousins qui ont fait des études et qui ne trouvent rien parce qu’ils viennent de l’Alma, il pourrait en citer à n’en plus finir.*« En ce moment, il y a des sociétés qui ouvrent dans notre quartier et, quand on postule, ils ne nous prennent pas. On habite à 100 mètres des nouvelles boutiques, où il ne faut pas de diplôme particulier pour travailler, et ils nous refusent. »*

Avant même de commencer son service civique, Hamza accordait beaucoup de son temps à son club, en tant que bénévole. Puis il devient vacataire, payé 180 euros par mois. À la réouverture du club, après les vacances, Hamza apprend que son club a reçu l’agrément pour accueillir des services civiques, il commence sa mission en septembre 2014 et la finit en juin 2015, payé 580 euros par mois.

*« Pour moi, c’était un job. Je pensais qu’au bout du service civique, j’aurais le droit à une formation, une suite, qui me permette de trouver du travail. Finalement, j’ai eu l’impression que c’était des heures cumulées pour rien. Mon club m’a dit : “Merci et au revoir.” Et je ne leur en veux pas, je continue à jouer là-bas. Je sais qu’il ne m’ont rien proposé parce qu’ils n’avaient rien à m’offrir. C’est la situation de beaucoup de clubs. »*Son contrat était de vingt-cinq heures, mais il travaillait beaucoup plus. *« Je faisais des heures sup, jusqu’à trente-cinq heures et de mon plein gré, pour moi c’était un devoir. »*Impossible de faire moins, selon lui.

Quatre services civiques et trois emplois d’avenir faisaient tourner le club, qui comptait alors plus de vingt équipes. Il y avait aussi le trésorier, le président et l’agent d’entretien, *« mais ce n’est pas eux qui doivent s’occuper des joueurs »*.Depuis, les emplois d’avenir, qui étaient payés au Smic et permettaient au club de s’en sortir, ont été supprimés. Au mois d’août 2017, le ministère du travail avait subitement mis fin aux emplois subventionnés par l’État. Et puisque l’exécutif n’est pas à un rétropédalage près, ils viennent de les réintroduire, trois ans après, dans le plan « Un jeune, une solution ».

*Béatrice Angrand, présidente de l'Agence du Service civique annonce les 100 000 nouveaux contrats. © Service Civique*

Un plan pour réduire toujours plus le coût du travail des jeunes et afficher des chiffres du chômage un peu moins inquiétants, une bouée de sauvetage à 6,5 milliards d’euros. Ainsi, le plan comporte 100 000 places supplémentaires en service civique. *« Une formidable décision »*, se réjouit sur YouTube la présidente de [l’Agence du service civique](https://www.youtube.com/watch?v=08pbg0RY2LI), organisation sous la tutelle du ministère de l’éducation nationale, et plus précisément du secrétariat d’État chargé de la jeunesse et de l’engagement, porté par Sarah El Haïry, que nous avons tenté de contacter à plusieurs reprises, en vain.

[Sur Brut](https://youtu.be/IvkewyupR_8?t=4805), le président de la République fait le service après-vente : *« Les services civiques qui permettent pour un semestre, parfois une année d’avoir une activité, une rémunération, un encadrement, des choses qui sont qualifiantes. On a plus que doublé le nombre de services civiques. »*Alors qu’il arrive à la fin de sa démonstration, Emmanuel Macron se souvient subitement de la raison première de la création du dispositif et corrige le tir : *« Là-dessus, il faut y aller. C’est vraiment des plateformes qui, en plus, réconcilient le besoin de sens, l’engagement avec la possibilité d’avoir un cadre et de subvenir à ses besoins. »*

En réalité, ce n’est pas une rémunération, mais une indemnité que reçoivent les bénévoles du service civique. 473 euros par mois, directement versés par l’État, peu importe le nombre d’heures. Une somme à laquelle s’ajoutent 107 euros, versés par l’organisme d’accueil en nature, en espèce, en chèques-restaurant ou en remboursement de frais. Les jeunes bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du RSA, ou titulaires d’une bourse Crous au titre du 5e échelon ou plus, reçoivent une majoration de 107 euros. Ainsi, selon les situations, les bénévoles touchent entre 580 et 687 euros par mois. En France, le seuil de pauvreté est à 855 euros (50 % du niveau de vie médian).

Marie-George Buffet, rapporteure d’une commission d’enquête parlementaire sur l’impact qu’a eu le Covid-19 sur les enfants et les jeunes, était déjà députée communiste en 2010 quand l’Assemblée nationale a voté la proposition de loi sur le service civique, portée par le sénateur Yvon Collin (Groupe du rassemblement démocratique et social européen).

Dix ans plus tard, elle s’inquiète auprès de Mediapart des dérives du dispositif : *« Quand j’ai rencontré la nouvelle secrétaire d’État à la jeunesse*[Sarah El Haïry – ndlr]*, elle était consciente de deux problèmes. Il y a une utilisation des services civiques dévoyée, qui devenaient des emplois sous-payés. Le second problème, c’est les jeunes en situation de précarité, en besoin d’insertion, à qui s’adresse ce dispositif,*[et qui]*perdent des places au profit de jeunes très diplômés qui trouvent là une expérience personnelle enrichissante. Il y a une grande inégalité. »*

***Des offres de service civique qui ressemblent à des offres d'emploi***

Leila fait plutôt partie de ceux-là, les diplômés, les mieux lotis et, pourtant, elle aussi a recouru au service civique à défaut de mieux.

Diplômée d’un double master en sciences politiques, le premier en actions humanitaires internationales à l’Upec (université Paris-Est-Créteil) et le second en relations euroméditerranéennes dans une université italienne, la jeune femme de 23 ans s’est pourtant retrouvée sans opportunité professionnelle ni revenu à partir de juin 2019. *« Difficile de se faire embaucher en France quand on porte un foulard »*, souffle-t-elle. Au départ, elle craignait que ses nombreux diplômes soient un frein pour l’accès à un service civique, au contraire. *« Je tombais sur des fiches de poste où les structures cherchaient des personnes avec de l’expérience, qui parlent cinq langues, qui sont déjà prêtes à travailler. »*

En effet, en contradiction totale avec l’esprit du service civique, de nombreuses offres ressemblent à s’y méprendre à des offres d’emploi.

Fin de l’année scolaire 2020, alors que les licenciements se multiplient dans de nombreuses rédactions, une offre de service civique tourne dans les réseaux d’écoles de journalisme. *« Anne Pastor, productrice de la série documentaire “Voyage en terre indigène” sur France Inter, a créé avec le soutien de la fondation Chanel une plateforme documentaire consacrée à “la voix des femmes autochtones” qui a vocation à être un laboratoire d’idées pour demain. Elle propose un service civique à Paris de trois ou six mois, de trois jours par semaine à un·e diplômé·e journaliste qui serait disponible. »*

S’ensuit une longue liste des missions : *« Réalisation de podcast audio sur les femmes survivantes du génocide du Rwanda, réalisation de podcast audio sur la communauté Sarayaku d’Équateur, travail d’enquête sur 41 communautés autochtones sur le continent américain, réalisation d’articles… »*En somme, un vrai poste de journaliste.

Contactée, la documentariste se défend de tout abus : *« On a trouvé quelqu’un, mais ce n’était pas une exigence qu’elle soit diplômée d’école de journalisme. Après, il y a un processus de transmission et de formation. Vous avez dû mal interpréter, le service civique n’est pas réservé du tout à des diplômés… La dernière fois, c’était une jeune femme qui était en master d’anthropologie audiovisuelle, nous avons aussi des stagiaires. Quand on poste sur les sites des écoles, on est obligé de préciser que l’offre s’adresse à des étudiants qui ont fini leurs études. Par déduction, des étudiants diplômés. »*

Et ce n’est pas mieux du côté des institutions publiques, qui, comme l’ont documenté nos confrères de [« Cash Investigation »](https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/pole-emploi/video-cash-investigation-des-volontaires-du-service-civique-indemnises-580-euros-par-mois-pour-faire-tourner-pole-emploi_4210849.html), s’appuient en partie sur des services civiques pour remplacer des fonctionnaires.

Une proposition de volontariat de service civique mise à jour en décembre 2020 a particulièrement attiré notre attention : ingénieur·e énergie. Le volontariat de service civique est une forme particulière du service civique : des bénévolats qui vont jusqu’à vingt-quatre mois pour les personnes âgées de plus de 25 ans, qui effectuent leur service civique auprès de personnes morales agréées, une association de droit français ou une fondation reconnue d’utilité publique.

*« Vous souhaitez participer au développement de la transition énergétique en Nouvelle-Calédonie ? Rejoignez l’équipe de la représentation territoriale de l’Ademe en Nouvelle-Calédonie (Nouméa) – dans le cadre d’un volontariat service civique de 12 mois (renouvelable deux fois) à partir de mai 2021. »*

*Proposition de services civiques de l'ADEME. Capture d'écran prise le 23 décembre 2020. © KZ*

Difficile, là encore, de différencier cette proposition d’une offre d’emploi. Les missions sont nombreuses, parmi elles : *« Vous assurez le suivi technique des actions définies dans les conventions d’application annuelles et contribuez à la définition des actions à engager. Vous êtes l’interlocuteur technique privilégié de l’Agence calédonienne de l’énergie (ACE), structure opérationnelle du partenariat avec l’Ademe. Vous assurez un conseil technique auprès des partenaires souhaitant s’engager dans une démarche vertueuse de maîtrise de l’énergie, puis vous les accompagnez dans la démarche de demande de subvention… Vous êtes amené à assurer l’organisation des comités techniques entre l’Ademe et l’ACE afin d’analyser les demandes faites par les structures locales… Enfin, vous serez régisseur de la régie d’avance de la représentation de l’Ademe, à ce titre, vous serez donc garant des dépenses courantes »*, entre autres.

Arnaud, ingénieur dans l’énergie renouvelable, a été étonné à la lecture de ces offres : *« C’est surprenant d’avoir un volontariat pour un poste d’ingénieur. C’est la première fois que je lis ce type d’offre. C’est une manière pour l’État d’embaucher à moindre coût. »*

Et pour ces très nombreuses missions, un profil très précis est recherché. Bac + 5 ingénieur ou universitaire,*« vous possédez des connaissances scientifiques et techniques rapidement opérationnelles dans le domaine de l’énergie. Des connaissances dans le domaine de l’aménagement durable et de la problématique du changement climatique en Nouvelle-Calédonie seraient appréciées. De plus, des connaissances du système d’aide de l’Ademe seraient appréciées. Vous avez une première expérience de conduite de projet et d’animation des acteurs ».*Auprès de Mediapart, l’Ademe insiste : *« Les volontaires service civique sont des ingénieurs convaincus et motivés, encadrés par des directeurs régionaux et représentants territoriaux. »*

L’Ademe est un établissement public sous la tutelle du ministère de la transition écologique et du ministère de l’enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation. Trois autres offres de service civique de ce type ont été [postées par l’Ad](https://recrutement.ademe.fr/fr/offres-emploi)eme. Contacté, l’établissement a listé les conditions dans lesquelles exercent les bénévoles, sans pour autant justifier le choix du service civique.*« L’Ademe leur verse une indemnité de base et complémentaire (soit entre 1 500 euros et 1 900 euros environ), conformément à la législation. Par ailleurs, l’Ademe prend intégralement en charge la mutuelle et la protection sociale, selon les mêmes conditions que les salariés. Enfin, tous bénéficient d’un parcours d’intégration avant de rejoindre leur territoire et ils sont tous éligibles aux formations internes. »*

Retour en région parisienne, où Leila trouve un service civique qui lui convient, de juin 2019 à décembre 2019, dans une structure qu’elle a toujours du mal à décrire avec clarté : *« À la fois un organisme de formation, qui donnait des cours de français-langue étrangère (FLE), et à la fois une association. Il n’y avait pas de salarié. La structure était créée par une autoentrepreneuse. C’était à la fois une start-up et une association loi 1901. »*

***« Toutes les crises s’abattent en premier lieu sur les jeunes. »***

La jeune femme garde un souvenir amer de son expérience. Heureuse d’aider des exilés à apprendre le français, agacée de servir une association *« très start-up nation »*:*« Elle voulait trouver quelqu’un qui s’occupe de son association, à moindres frais. J’ai appris plein de choses, mais nous sommes nombreux, diplômés, à avoir eu le même sentiment après notre service civique : celui de se faire exploiter »*, résume Leila.

Elle raconte les horaires interminables, sa responsable qu’elle ne voit que quelques heures par semaine ; le reste du temps, elle le passe seule avec une autre personne en service civique. Elle se souvient de ses épaules trop petites pour de trop grandes responsabilités, des réunions tard le soir, de ne pas prendre ses repères au sein de la pépinière dans laquelle était incubée la start-up, où ni elle ni sa collègue n’avaient de bureau fixe.

*« J’ai développé un syndrome de l’imposteur. Ma responsable me répétait que je n’étais pas assez engagée, qu’à mon âge elle était beaucoup plus active. C’était pas un service civique, c’était un emploi sous-payé, avec la pression qui va avec »*, souffle Leila, qui, à défaut d’avoir trouvé un emploi stable, est actuellement en stage.

Mêmes sentiments ambivalents pour Sarah\*, anciennement en service civique au sein de l’Association pour le droit à l’initiative économique (Adie). *« Ça se passait bien, j’aimais beaucoup mes collaborateurs »*, répète-t-elle, comme dans une tentative d’autopersuasion. Puis, rapidement, la jeune femme se confie. *« J’avais un vrai rôle de salariée. J’étais à l’accueil, je restais à l’accueil et je n’ai pas vraiment appris grand-chose. »*Sarah est arrivée au service civique comme beaucoup de jeunes que nous avons interrogés, par dépit. Après une licence, elle rate les concours lui permettant d’accéder au master. *« Pas facile de trouver un CDD à 20 ans, je me suis repliée sur le service civique. »*

L’Adie est une association reconnue d’utilité publique dont les missions principales sont le financement et l’accompagnement de la création d’entreprise. Elle s’appuie sur deux actions majeures : donner accès au microcrédit, y compris à ceux que les banques rejettent, et accompagner dans leurs parcours les créateurs d’entreprise. Un équilibre pas toujours tenu, à en croire Sarah : *« Il y a une formation qui s’appelle “Je deviens entrepreneur”, qui dure trois semaines. Le poste de la personne chargée de cette formation a été supprimé. L’Adie commençait à lui demander de faire du microcrédit, avec un objectif de chiffrage. Pour ma part, le poste que j’occupe était un poste de salarié. »*